

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

Paris, le 11 juillet 2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que COLDWELL BANKER EUROPA REALTY (dénomination sociale CBIMF SA) soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

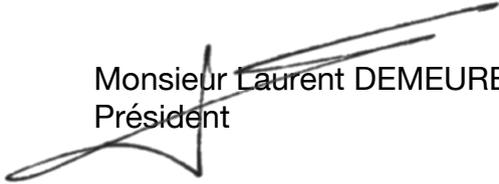
Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). CBIMF SAS fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.



Monsieur Laurent DEMEURE,
Président

CBIMF SAS - Coldwell Banker® Europa Realty

8, rue Lamennais 75008 Paris - +33 1 83 53 53 53 - comptabilite@coldwellbanker.fr

SASU au capital de 431.120 euros - SIRET 552 063 042 00113 - NAF 6831Z

N° TVA INTRACOM FR80552063042



COLDWELL BANKER
EUROPA REALTY

Coldwell Banker Europa Realty
CBFM
8 rue Lamennais
75008 Paris, France

H.E. António Guterres
Secrétaire général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Paris, 12/1/2021

Subject: Commitment Letter Dear Mr. Secretary-General,

I am pleased to confirm that Coldwell Banker Europa Realty supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption.

With this communication, we express our intent to implement those principles. We are committed to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. Coldwell Banker Europa Realty will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (COP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress within one year of joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact COP policy. This includes:

1. A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
2. A description of practical actions (i.e., disclosure of any relevant policies, procedures, activities) that the company has taken (or plans to undertake) to implement the UN Global Compact principles in each of the four issue areas (human rights, labour, environment, anti-corruption).
3. A measurement of outcomes (i.e., the degree to which targets/performance indicators were met, or other qualitative or quantitative measurements of results).

Sincerely yours,
Laurent Demeure
President & CEO